
DEVAN REED : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à notre première séance de semaine At-Large, séance de dirigeants At-Large. Bienvenue à ICANN72. Nous avons [inaudible], 2021. [Inaudible].

Pendant cette séance nous n'allons pas faire l'appel mais l'assistance sera notée sur le téléphone comme sur Zoom. Nous avons le service d'interprétation en espagnol et en français pour notre appel. Si vous avez besoin qu'on vous appelle pour vous connecter au canal linguistique, envoyer un message au personnel en indiquant votre langue de préférence et votre numéro de téléphone.

Avant de commencer, je vous rappelle de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole à chaque fois et de parler à un débit raisonnable pour permettre une interprétation exacte. De même n'oubliez pas d'éteindre votre microphone lorsque vous ne parlez pas pour éviter les bruits de fond.

Sur ce, Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci Devan et bienvenue à tous, à notre programme d'At-Large pour la semaine ICANN 72, dans la période de la période intersessions de l'ICANN où nous allons en profiter pour les activités d'At-Large.

Vous vous demanderez pourquoi nous avons décidé d'organiser cette réunion At-Large comme cela ? Nous avons décidé qu'il valait mieux diviser notre réunion en deux semaines plutôt que d'avoir des activités

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

qui se chevauchent au cours de cette semaine. Si nous avions notre propre programme, cela était plus convenable.

Notre communauté se compose de bénévoles et nous devons considérer leurs disponibilités sachant qu'ils ont une vie en dehors de l'ICANN.

Je remercie ceux qui n'appartiennent pas à notre communauté et qui se sont toutefois joints à nous aujourd'hui. Nous espérons que vous profiterez bien de ce que nous avons préparé pour cette semaine.

Diapo suivante, Devan, s'il vous plait.

Pour commencer cette séance de bienvenue, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux dirigeants qui s'intègrent à l'At-Large cette année prochaine.

Je tiens aussi à attirer votre attention sur le fait que nous avons deux nouveaux dirigeants que nous allons rencontrer et nous allons en même temps souhaiter une bonne continuation à ceux qui nous quittent à la fin de la réunion de l'ICANN. Avant notre séance de clôture, nous allons dire nos adieux aux dirigeants qui nous quittent et souhaiter la bienvenue à ces nouveaux dirigeants des différentes régions.

Je suis ravie de voir que nous avons ces nouveaux visages qui se joignent à nous. Il y en a qui sont déjà très impliqués aux activités de l'ICANN et qui vont pouvoir nous aider à assurer l'accomplissement de notre travail.

Alors maintenant je souhaite la bienvenue à Raymond, Charlotte et Laura de LACRALO.

Nous avons également quelqu'un qui se joint à nous, qui n'est pas tout neuf à l'At-Large mais qui commence ici en tant que dirigeants, il s'agit

de Natalia Filina. Et bienvenue également aux dirigeants régionaux, Augusto et Claire.

Diapositive suivante.

Avant de passer aux rapports au sujet des trois pistes de travail clefs que nous suivons à l'At-Large, je voudrais remercier les dirigeants dont les photos apparaissent ici, qui font le suivi de ces pistes de travail et qui organisent le travail de l'At-Large pour pouvoir affecter nos ressources aux résultats clefs que nous avons à At-Large, ce qui nous permet de contribuer au travail en général de notre communauté et de l'ICANN.

Étant donné que cette réunion est la dernière de l'année, il me semblait qu'il était important que les membres de la communauté At-Large et d'autres puissent avoir l'occasion d'expliquer ce qui a été accompli au cours de cette année.

Il y a eu énormément de travail et énormément d'accomplissements qui devraient être reconnus. Je leur ai donné 10 minutes chacun à cette fin, mais je voudrais tout d'abord demander à Jonathan et à Olivier, je ne sais pas s'il est là – mais Jonathan est là en tout cas – je vais lui demander de présenter la partie sur la politique. Merci Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Merci Maureen. Je ne suis pas sûr si Olivier est là ou pas, mais en tout cas, Olivier, vous voulez commencer ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, bien sûr, Jonathan, je suis là. Vous m'entendez ?

JONATHAN ZUCK : Oui, on vous entend.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, je suis toujours connecté depuis le dernier appel que l'on a eu, cela fait 4 jours que je suis connecté. Non, je plaisante.

J'ai quelques remarques à faire pour pouvoir commencer à discuter du travail du groupe de travail des politiques consolidées d'At-Large, qui se réunit toutes les semaines à des heures qui changent pour faire en sorte que ce ne soit toujours les mêmes personnes qui doivent se lever en plein milieu de la nuit. Et bien sûr, tous les appels sont enregistrés. Nous avons des personnes qui suivent les enregistrements à la fin de l'appel.

En général les réunions commencent par le traitement d'une question spécifique que nous devons aborder qui est la question principale qui nous occupe ce jour-là, que ce soit un processus de consultation publique ou une question de politique qui est plutôt liée à des connaissances de contexte qui pourrait être d'intérêt pour notre communauté ou qui seront d'intérêt pour notre communauté et l'informeront pour ses travaux futurs.

L'essentiel de l'appel se compose de deux parties, d'une part la mise à jour des groupes de travail, sachant que l'ALAC fait partie de beaucoup de processus d'élaboration de politique à ce jour. Il y a quelques années nous avons commencé à travailler avec le processus accéléré d'élaboration de politique sur les données d'enregistrement, la spécification, spécifiquement, c'était connu comme un processus qui a été lancé à l'ICANN une fois que le règlement général sur la protection

de données est entrée en vigueur dans l'UE et a un peu pris par raisons légales. Et d'autres processus accélérés d'élaboration de politique ont été créés depuis.

Voilà pourquoi chaque semaine nous avons une mise à jour des représentants de l'ALAC à ces groupes de travail, qu'ils soient des membres de l'ALAC, des suppléants ou des observateurs. D'ailleurs, entre eux ils ont des discussions au préalable, avant la réunion de chaque semaine, pour savoir ce qu'ils vont présenter. Ils ont chacun une dizaine de minutes et nous parlons de la révision de la politique de transfert des noms de domaine, le PDP accéléré sur la protection des droits curatifs spécifiques des organisations internationales non gouvernementales, nous avons également les données d'enregistrement et leur confidentialité, dont je parlais à l'instant, et nous suivons également l'EPDP sur les noms de domaine internationalisés, IDN.

Finalement, nous avons... Non, je pense que c'est tout. Voilà ce que nous suivons en ce moment. J'ai peut-être manqué quelque chose.

Et puis la troisième partie de l'appel se penche sur les mises à jour des consultations publiques. Comme vous le savez nous avons énormément de travail constant qui nous est demandé à partir des consultations qui sont ouvertes par l'ICANN qui, en général, définissent des processus sur lesquels l'ICANN demande l'avis de l'ALAC.

Pour ceux qui ne le savent pas, l'ALAC travaille sur la base du consensus, ce qui fait qu'il est difficile parfois de parvenir à une conclusion et de trouver un texte qui soit convenable à toute la communauté, qui puisse être envoyé comme commentaire au processus de consultation. Mais l'important est qu'une fois que nous avons trouvé un consensus l'ALAC

vote sur la déclaration et demande l'avis de la communauté At-Large. À travers cette déclaration la communauté At-Large a une voix forte. C'est-à-dire qu'il n'y a pas qu'une seule personne qui exprime son avis mais qu'il y a beaucoup de gens impliqués. Récemment nous avons vu beaucoup de tels résultats, j'espère que Jonathan pourra vous en parler.

Voilà ce que j'avais à dire pour l'instant. Je vais passer le bâton à Jonathan qui a énormément de détails sur toutes ces questions compliquées.

JONATHAN ZUCK : Merci Olivier. Je voulais remercier Olivier, le CPWG tient des appels hebdomadaires, comme il le disait, qui ont de très bons niveaux de participation et qui sont devenus une activité centrale pour la participation de l'At-Large au travail de politique.

[L'interprète s'excuse, on n'entend plus Jonathan]

CHRISTOPHER WILKINSON : On ne vous entend plus.

CHERYL LANGDON-ORR: On ne vous entend plus, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Oui, pardon, j'avais éteint mon microphone. C'est dommage, parce que j'étais très clair pendant ces moments. Je suis perdu, je ne sais plus quoi dire ; je reprends.

Merci Olivier.

Comme Olivier le disait, les appels sont hebdomadaires et ont de bons niveaux de participation. Les appels du CPWG sont devenus une espèce de noyau de nos discussions pour la participation d'At-Large à l'élaboration de politique de l'ICANN, au nom de l'At-Large. Alors c'est le forum sur différentes questions pour nous.

Plutôt que de me concentrer sur les commentaires individuels auxquels faisait allusion Olivier, je voudrais vous parler du processus.

Nous avons travaillé sur un processus de participation itérative et de soutien itératif des bénévoles qui s'impliquent à l'élaboration de politique à l'ICANN.

Si vous avez suivi le cours sur la participation d'At-Large à l'élaboration de politique de l'ICANN qui est publié sur la plateforme ICANN Learn, vous saurez que nous parlons de nos processus suivant la métaphore d'un train qui a différents arrêts pour arriver à la gare Centrale qui est celle de l'élaboration de politique. La communauté a l'occasion de participer à chacun des arrêts. Cela comprend la définition du problème, le travail au sein du groupe de travail est consacré, et lorsque le groupe de travail présente ses résultats, nous nous impliquons à la procédure de consultation publique. Parfois, nous envoyons donc des commentaires et même des avis au conseil d'administration [inaudible].

Chacune de ces étapes est délibérée au sein du CPWG que nous tenons à utiliser comme l'endroit où nous définissons quels sont nos objectifs et nos priorités sur un sujet particulier. Et lorsque les bénévoles reviennent d'un groupe de travail et qu'ils amènent des questions ou des

compromis que nous devons atteindre ou de nouveaux déroulements au sein du groupe de travail, nous en discutons, ce qui génère un cercle vertueux à chaque étape de l'élaboration de politique parce que notre objectif est de ne jamais donner d'avis ou présenter des commentaires publics controversés.

Je pense que la participation au sein du groupe de travail lui-même est la meilleure manière de s'impliquer à l'élaboration de politique de l'ICANN. Et notre processus est conçu pour faciliter cela.

Alors, pour ceux qui sont intéressés par l'élaboration de politique de l'ICANN et qui ne participent toujours pas, je vous invite à nous rejoindre à nos appels du CPWG.

Maureen, je vous rends la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci Jonathan. Je me demandais si vous pourriez peut-être nous raconter un peu ce que vous proposez pour 2022. J'imagine que vous aurez peut-être quelque chose à dire là-dessus.

JONATHAN ZUCK : Excusez-moi j'avais la sonnette de ma porte d'entrée qui sonnait continuellement, donc je me suis dépêché d'aller répondre. Alors la question, par rapport à 2022, c'est ça ? Ce qui arrive ?

MAUREEN HILYARD : Oui, en termes de sondage des utilisateurs finaux.

JONATHAN ZUCK :

D'accord. Il y a un certain nombre de choses qui vont arriver cette année et qui sont critiques et de substance. Mais peut-être que le sujet le plus important c'est l'éventuelle prochaine série de candidatures pour les domaines de premier niveau, comme ce que nous avons eu en 2012.

C'est un processus qui a duré 5 ans au sein du groupe de travail sur les procédures ultérieures auxquelles l'At-Large a participé par le biais de bénévoles, nous avons envoyé des commentaires des avis, mais il y a beaucoup de travail qui doit être effectué pour faire avancer ces questions.

Nous en parlerons pendant cette réunion et, je pense, au cours des années à venir.

Un des domaines où nous avons demandé un budget supplémentaire c'est donc dans le domaine des sondages, sondages des utilisateurs finaux. Parce que c'est le travail de la communauté de l'At-Large de représenter les intérêts des utilisateurs individuels et finaux.

En réalité, toutes les personnes qui sont impliquées sont un petit peu plus sophistiquées, pour ainsi dire, que l'internaute de base et donc comment communiquer avec ceux qui ne sont pas impliqués dans le processus pour qu'ils comprennent quels sont les enjeux et les priorités qui les concernent.

Donc nous sommes en train de faire un sondage pilote, donc nous en avons un petit peu parlé, pour essayer de réfléchir à ce moyen que pourrait utiliser l'At-Large pour rejoindre d'autres personnes et mieux définir nos priorités.

Donc c'est une des choses que nous allons faire au cours de l'année à venir, donc ce questionnaire, ces réponses à différentes questions, en particulier par rapport à une des priorités de l'At-Large qui est d'améliorer l'inclusivité des domaines en acceptant mieux tout ce qui est domaines internationalisés, donc les domaines qui ne sont pas en caractères romains, qui peuvent être en alphabet cyrillique, chinois, arabe, etc. Et donc la question étant : comment est-ce que tout ceci peut être promu en fait lors de la série ultérieure.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. Oui, effectivement, ceci fait partie de notre travail, c'est une conversation très intéressante et j'espère que j'en tirerai tous les enseignements lors de la discussion avec la communauté. Il y aura beaucoup de travail à faire au final. Donc merci beaucoup en tout cas Olivier et Jonathan. Désolé de vous avoir interrompu dans votre course vers la sonnerie de la porte d'entrée.

Nous allons maintenant passer la parole à Holly Raiche et Ricardo Holmquist qui s'occupent du groupe de travail sur les opérations, les finances et le budget. Holly ? Ou Ricardo ?

RICARDO HOLMQUIST :

J'aimerais mieux que ce soit Holly qui commence. Je ne sais pas si nous avons la présentation, Devan ?

HOLLY RAICHE :

Oui, oui je l'ai envoyé. Excusez-vous j'avais mon micro éteint.

Alors, je vais vous expliquer un petit peu ce que nous faisons et ce que nous prévoyons de faire au cours de l'année à venir.

Donc nous sommes le groupe de travail sur les opérations, les finances et le budget, donc groupe de l'At-Large. Diapositive suivante.

Alors, que faisons-nous ? En fait, nous faisons 4 choses. Souvent les gens pensent uniquement à la finance, mais nous nous occupons aussi des opérations et des finances donc, ce qui se développe en 4 volets.

Premièrement nous coordonnons tout ce qui est demande budgétaire supplémentaire. Vous savez sans doute ce à quoi cela fait référence, donc ce sont tous les projets qui nécessitent davantage de fonds, par exemple les questionnaires ou autres besoins. Donc ce qui rentre dans le budget.

Et nous avons donc le sous-comité budgétaire qui s'occupe de toutes ces questions, qui est formé de membres d'ALAC et des RALOS. C'est en fait un sous-groupe de ce groupe-là.

Nous rédigeons également des déclarations et nous avons le processus budgétaire. Alors je vais vous parler des deux budgets. Tout d'abord nous avons le budget de la PTI et de l'IANA, c'est la phase dans laquelle nous sommes actuellement. Nous avons maintenant une relation contractuelle avec la PTI suite à la transition et donc ils ont un plan opérationnel et un budget qui est mis en place tous les ans. Et donc tous les ans il faut apporter nos commentaires au mois de septembre et octobre.

Ensuite il y a le plan opérationnel et budget de l'IANA au mois de novembre.

Et la troisième partie de notre travail c'est les ABR. Donc, pendant 6 mois de l'année nous essayons de comprendre les budgets, les demandes budgétaires supplémentaires et nous essayons d'élaborer des plans et de donner notre point de vue sur tous ces processus.

Alors, il y a autre chose qui est important, et d'ailleurs nous y avons travaillé au début, donc juin/juillet/aout, les initiatives opérationnelles. Donc il y en a 14 de ces initiatives. Et donc dans le cadre du processus d'élaboration du budget, c'est ce que l'ICANN cherche à utiliser pour atteindre les objectifs stratégiques. Et donc je vais vous expliquer aux diapositives suivantes comment ça fonctionne.

Ce que nous avons fait en groupe de travail c'est que nous avons identifié celles qui sont pertinentes par rapport au travail de l'ALAC. Donc nous fournissons notre point de vue par rapport à ces stratégies et par rapport au plan. Et ce processus commence avant les ABR.

Donc en fait l'année est bien remplie, comme vous pouvez le voir, en termes de notre contribution aux différents budgets mais aussi aux initiatives opérationnelles et aux plans.

Nous avons eu de la chance cette année, parce qu'il y a eu un investissement de l'équipe de planification de l'ICANN qui nous a bien expliqué comment tout ceci est mis en place, de manière à pouvoir informer notre travail.

Diapositive suivante.

Là vous avez un diagramme qui vous montre le processus de planification. Donc cette diapositive nous vient de l'équipe de planification de l'ICANN et nous avons passé deux sessions là-dessus.

Donc la planification à l'ICANN commence par l'identification des tendances, donc ce qu'on cherche à développer. Ensuite il y a l'évaluation d'impact. Et, à ce moment-là nous commençons à discuter avec eux des initiatives opérationnelles, des différents projets.

Alors, lorsque je parle de planification et de processus d'établissement du budget, je ne parle pas du budget en termes de coûts encourus, tels que les coûts de déplacement, etc.

Une fois que tout ceci est payé, où est-ce que l'argent est dépensé en termes d'objectifs, pour atteindre les objectifs. Donc je vous parlerai de ceux qui nous concernent en particulier, mais la question est de savoir comment nous pouvons contribuer à ces initiatives et à ces objectifs.

Donc, au moment du mois d'avril jusqu'au mois de juillet, nous considérons les initiatives et leur lien avec le processus de budget et les objectifs.

Ensuite, de juillet à novembre, nous commençons à réfléchir au budget PTI/IANA. Donc c'est là que nous sommes actuellement, le budget l'IANA, il y a aussi le budget de l'ICANN. Donc tout ceci a été soumis pour commentaires publics. Les commentaires se termineront le 24. Nous avons déjà eu une réunion avec le président de la PTI, qui nous a un petit peu parlé de leur travail.

La réunion suivante, au mois de novembre, sera sur le sujet de l'ICANN, donc beaucoup plus globale. Nous verrons quels sont les commentaires du groupe de travail et des autres sur les initiatives opérationnelles qui nous semblent importantes de notre point de vue. Et enfin, décembre et février, ce sera les ABR.

Donc vous voyez que notre emploi du temps est bien rempli, non seulement pour apporter des commentaires relatifs au budget, mais pour également atteindre nos propres objectifs de travail.

Diapositive suivante.

Donc voilà ce qu'on fait. Nous contribuons à la planification et en particulier aux initiatives opérationnelles qui nous semblent importantes pour nous, pour l'atteinte des objectifs de l'ICANN. Donc c'est un petit peu le premier point. Donc c'est avril, mai, juin. En juillet et août, nous commençons à regarder le plan opérationnel et le budget de l'IANA et de la PTI. Et, ensuite, en novembre, nous regardons le budget et le plan opérationnel de l'ICANN.

Donc notre année se divise en trois parties sur ces différents thèmes. Et nous sommes très satisfaits d'avoir eu la chance d'avoir le point de vue du personnel de l'ICANN qui nous a beaucoup aidés à mieux comprendre ces trois grands volets.

Diapositive suivante.

Bon, dans le plan stratégique, c'est ce que nous faisons après les ABR, nous essayons de réfléchir aux initiatives opérationnelles. Il y en a 15 et donc au début de l'année nous avons choisi – je pense que c'est en juillet – nous avons en fait réfléchi entre nous pour décider quelles étaient celles qui étaient les plus pertinentes pour l'ALAC, ce qu'il nous fallait mieux comprendre de manière à contribuer dans le cadre de notre travail.

Donc sur les 15 nous en avons identifié 5, les 5 les plus importantes pour nous. D'abord le modèle multipartite, je pense que vous comprenez tous

que c'est une priorité absolue, pour faciliter la participation diversifiée et inclusive. Donc, par exemple Jonathan a parlé d'un questionnaire donc comment mieux comprendre les perspectives de nos communautés, les différentes initiatives, la manière dont nous pouvons contribuer au sein de l'ICANN. Et donc nous avons une présentation de Marita Moll – merci beaucoup c'était excellent – par rapport à cette question.

Donc, ensuite nous passons au renforcement de la prise de décision à l'ICANN. C'est la deuxième chose. Et c'est le type de sujet qui, à l'ALAC, selon nous, est important dans le cadre de la contribution au processus.

Ensuite, acceptation universelle. Il y a donc les noms de domaine internationalisés dont a parlé Jonathan Zuck, mais là, donc nous parlons du même sujet, donc tout ce qui est alphabet autre que l'alphabet latin. Donc la participation des communautés d'autres langues et leurs possibilités d'accéder à leurs propres noms de domaine dans ces alphabets.

Ensuite, la planification à l'ICANN c'est l'ICANN qui s'en charge, mais nous contribuons dans le cadre de nos discussions à ces initiatives.

Et, enfin, la surveillance de la législation au niveau international qui pourrait avoir un impact sur la mission de l'ICANN.

Donc voilà en termes d'initiatives ce qui pour nous est important pour l'ALAC. Et donc lorsque nous répondons à ces demandes budgétaires ce sont ces critères que nous utilisons.

Alors je crois qu'il va y avoir également un sous-groupe qui va s'adresser à vous pour vous en dire un petit peu plus. Donc ce sous-groupe a passé en revue les différentes révisions de l'ALAC, y compris l'ATRT3, la piste

de travail numéro 2, le ccTRT, le SSR2. Toutes les recommandations ont été identifiées, toutes les recommandations qui nous semblaient importantes pour l'ALAC. Et donc nous en parlerons plus tard.

Diapositive suivante.

DEVAN REED : Désolé Holly, on prend un peu de retard, il va falloir que l'on conclut cette partie-là.

HOLLY RAICHE : Désolée. C'était le tour de Ricardo. Ricardo, à vous pour parler du plan opérationnel et budget de la PTI et IANA.

RICARDO HOLMQUIST : Merci, Holly.

Comme Holly le disait nous avons un plan opérationnel et budget dont nous nous occupons, celui de la PTI et de l'IANA, processus d'élaboration auquel l'At-Large participe.

Ce budget correspond à la PTI et aux services essentiels de l'IANA. Je sais que le schéma n'est pas très facile à comprendre, mais à partir de l'année dernière, pour l'exercice fiscal 2022, l'IANA a commencé à avoir un plan opérationnel qui est en ligne avec le plan stratégique de l'ICANN.

Diapositive suivante.

Le plan opérationnel et budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2022 a fait l'objet de commentaires de notre part. Et ça a coïncidé avec la

réunion générale annuelle. Nous sommes sur le point d'en faire la même chose pour l'exercice fiscal 2023. Nous avons évalué les [inaudible] et les initiatives opérationnelles qui ont été identifiées. Cette année l'idée est de faire davantage de commentaires sur les initiatives et non seulement sur les retombées au niveau du budget.

Dans le cas d'At-Large, l'idée est de vérifier que les déboursements et les revenus soient cohérents, que les réserves soient également cohérentes et que les ressources en argent et en personne soient consacrées à ces 15 initiatives et en particulier à celles qui sont en lien avec nos priorités.

Peu importe si nous en discutons beaucoup d'un sujet ou un autre à une année donnée, s'il n'y a pas de fonds à y allouer, rien ne pourra se faire. Donc voilà sur quoi nous nous penchons.

Diapo suivante.

Voilà tout de notre part. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Ricardo et Holly. On voit que vous avez une équipe qui devient de plus en plus technique mais que vous avez de très bonnes informations de l'équipe des finances de l'ICANN et que l'année prochaine sera très bonne.

Nous allons passer à l'équipe de sensibilisation et de participation avec Daniel et Hadia, qui avaient également des contributions à faire par rapport à cette partie de leur travail. Daniel ?

DANIEL NANGHAKA :

Merci. À partir du début de la pandémie nous avons inauguré une étape de transition et nous nous adaptons toujours à cette nouvelle normalité. Donc il y a eu beaucoup de changement à la participation et la sensibilisation à ce niveau.

Nous avons différentes parties du travail lié à la sensibilisation et à la participation, notamment l'axe de la sensibilisation et l'axe de la participation.

Or, nous avons constamment partagé, communiqué et fait participer les personnes à différents niveaux. Or, à l'avenir, il y aura également l'élément du renforcement des capacités.

Pendant la pandémie, nous avons travaillé au renforcement des capacités et à des initiatives visant à mieux informer notre plateforme et nos bases de connaissances. Alors je vais céder la parole à Hadia pour qu'elle nous parle des séminaires en ligne pour le renforcement des capacités et leur évolution au cours de la pandémie. Hadia ?

HADIA ELMINIAWI :

Merci Daniel et merci Maureen. Bonjour à tous.

Le groupe de travail consacré au renforcement des capacités d'At-Large a organisé une série de séminaires en ligne tout au long de l'année. Nous avons commencé l'année au mois de février avec deux séminaires. Le premier portait sur les meilleures pratiques sur les réseaux sociaux, où les présentateurs étaient Alexandra [inaudible] directrice des communications pour Amérique latine et Caraïbes à l'ICANN, et la deuxième présentatrice était Lilian Ivette De Luque. Lilian est dirigeante

régionale et membre du groupe de travail des réseaux sociaux, ainsi que membre du sous-comité de participation et sensibilisation.

Le deuxième séminaire était le 15 février et le présentateur était Jonathan Zuck, vice-président de politique de l'At-Large. Jonathan nous a parlé de la création de vidéos et de PowerPoint de promotion. Et, au mois de mars, il nous a parlé de la manière d'avoir de meilleures présentations en ligne pour permettre de mieux nous adapter à la nouvelle réalité.

Au mois d'avril, Mélissa Allgood est venue nous rendre visite. Elle est spécialisée en règlement de différends dans le département de conformité contractuelle de l'ICANN et elle nous a parlé du manuel de consensus du point de vue de l'At-Large. Son séminaire a compris des séances de travail en groupe et il était très interactif.

Au mois de mai, Jonathan nous a encore adressé la parole avec une présentation sur la manière d'élaborer et de mettre au point des vidéos sur PowerPoint. Mélissa nous a appris des compétences de négociation et de facilitation de discussions.

En juillet nous avons eu un webinaire sur les IDN et l'avancement de notre programme d'acceptation universelle pour un internet plus inclusif où nous avons [inaudible] et Justine Chew, entre autres.

Nous avons par ailleurs tenu un séminaire qui fait partie d'un programme d'atténuation et de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, programme que nous coordonnerons ensemble avec IANA. Il s'agit d'un séminaire avec At-Large qui [sera suivi] d'une série de séminaires à

la charge de chacune des RALO. C'est ça l'idée pour ce programme de formation.

Et puis nous avons également organisé un séminaire avec Sandra [inaudible] qui portait sur le travail interculturel au sein de la communauté At-Large.

Outre les séminaires de renforcement des capacités, At-Large a également publié de cours sur ICANN Learn à savoir : At-Large de l'ICANN, bienvenue chez nous. Voilà le titre du cours qui présente un aperçu sur la communauté At-Large et sa place au sein de l'écosystème de l'ICANN. Le cours reprend l'historique de la communauté At-Large, ses objectifs, ses 15 membres et la manière de commencer à y participer. Un prérequis pour pouvoir prendre ce cours est de faire le cours de base d'élaboration de politique de l'ICANN.

Un cours spécifique que nous avons également publié sur ICANN LEarn est celui sur l'élaboration de politique, un guide pour les participants d'At-Large. Ce cours reprend les points de base de l'élaboration de politique et une bienvenue au monde de l'At-Large à l'ICANN.

Voilà ce que présentent nos cours. Ça donne une idée plus approfondie du pourquoi nous élaborons des politiques et des avis de politique à l'At-Large et nous adoptons des positions ainsi que des différentes possibilités de notre communauté pour participer à l'élaboration de politique à l'ICANN.

Si vous souhaitez faire partie de l'At-Large, et notamment participer à ces séminaires, comme je le disais, ils sont disponibles sur la plateforme

ICANN Learn. Vous êtes toujours bienvenus à nos séminaires. Nous espérons recevoir vos suggestions et vos contributions. Merci.

DANIEL NANGHAKA :

Merci Hadia. Hadia beaucoup travaillé avec le groupe de travail de renforcement des capacités, à savoir Shona et Alberto, pour mettre en place tout cela.

Le groupe de travail des réseaux sociaux et de sensibilisation et de participation ont travaillé en liens étroits. Il y a eu un roulement de dirigeants au sein du groupe consacré aux réseaux sociaux et donc il y aura des changements à ce niveau-là. Vous verrez, pour que l'ICANN 72 la sensibilisation et la participation seront dirigées par NARALO. Pour l'ICANN 73, ce sera toujours cette région qui s'occupera de mener ces délibérations.

Le groupe de travail est désormais dirigé par cette communauté et le sera pour les deux prochaines réunions.

Tout au long de ces activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et de participation, tout un chacun a travaillé à ces stratégies qui sont déjà passées par l'approbation de l'équipe GSE. Elles sont en cours et sont respectées et suivies dans chacune des régions.

Pour ce qui est de la participation et de la sensibilisation, il y a énormément de travail en cours également et nous nous demandons quand nous pourrons reprendre nos activités habituelles, dans ce sens qu'il y aura beaucoup de changements et le processus budgétaire qui a été présenté pour chacune de ces activités permettra de faire en sorte que chacune soit partagée.

Nous avons hâte de pouvoir reprendre nos activités habituelles et nos réunions en personne.

Nous avons une participation limitée, mais [inaudible]. En raison bien sûr des restrictions aux déplacements, mais il y aura des représentants au FGI qui vont participer et partager des mises à jour à leurs parties prenantes.

Avec la politique de communication nous sommes en train de travailler également pour faire en sorte qu'il y ait une communication de sensibilisation et participation à travers les différents canaux.

Cela me plait également de vous dire qu'au niveau de la participation et de la sensibilisation, nous avons mis au point un sondage avec Natalia Filina qui nous permettra de mieux coordonner les activités des différentes régions, en particulier les activités régionales de sensibilisation et participation. La coordination des réseaux sociaux et de sensibilisation sera également gérée à travers les canaux de sensibilisation et participation.

Voilà tout par rapport à ce sujet. Je vous recède la parole Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Daniel et Hadia. Effectivement, c'est bien rempli pour vous. Et j'espère qu'ils vous ont encouragés, donc les personnes de la communauté qui ne sont pas encore dans un groupe de travail, donc j'espère que vous avez été encouragés à participer à une de ces séances de groupe de travail pour vous impliquer dans les différentes activités qui sont intégrées dans leur travail.

Il y a beaucoup à faire, ça fait partie du travail.

Diapositive suivante s'il vous plait.

Donc, maintenant nous allons parler de l'ICANN 72, plus spécifiquement. Et donc je vais demander aux intervenants de brièvement, en deux minutes, nous parler de ce qui va se faire dans leur séance. Donc, encore une fois, nous encourageons la communauté à participer à ces différentes activités, à prendre connaissance de ce que nous allons faire et, aussi, ce que font les autres groupes. Et, bien sûr, dans le cadre de la séance que nous avons maintenant, et bien nous sommes donc en train de présenter les grands points. Jonathan va le faire. Je vais donc commencer par vous parler un petit peu de ça, mais sans plus attendre je vais tout simplement passer la parole à Jonathan pour le point suivant.

Alors, je vous demande, à chacun d'entre vous, lorsque vous prendrez la parole et que vous aurez terminé, de présenter l'intervenant suivant. Alors, je parle la parole à Jonathan et nous allons parler des génériques fermés.

JONATHAN ZUCK :

Merci Maureen, je suis de retour, c'est encore moi. Donc je suis covice-président pour l'élaboration des politiques.

Une des choses qui s'est produites au sein du groupe de travail sur les procédures ultérieures, qui a donc duré 5 ans, c'est qu'à la fin du travail, ce qui est sorti n'était pas vraiment résolu.

Nous avons fait une session de soutien aux candidats il n'y a pas très important, il n'y a pas très longtemps, avant de parler de la mise en œuvre. Et dans ce sens nous avons bientôt une autre discussion qui aura lieu, ce sera à 15 h, juste après la réunion de maintenant – je parle en horaire local, mais quelqu'un peut mettre dans le chat l'équivalent en UTC.

Mais les génériques fermés sont en fait des candidatures qui sont apparues lors de la série précédente de 2012. Donc ça peut être le .ASSURANCE, le .LIVRE, mais en fait ce sont des candidatures, des chaînes auxquelles on a opposé une certaine résistance.

Parce qu'en fait personne ne doit avoir le droit de contrôler ce .BIJOUX, .LIBRE, etc. Le conseil d'administration a d'abord interdit et a demandé à la communauté ce qu'elle pensait par rapport aux séries ultérieures. Mais dans le cadre du groupe de travail, il n'y a pas eu de consensus. Donc c'est à nouveau au conseil d'administration de réfléchir à cette question, de savoir ce qu'il faut faire par rapport à toutes ces candidatures pour les génériques fermés.

Et donc, en tant qu'organisateur de ces différentes discussions, en tant que gardien du processus, At-Large va organiser une séance sur les génériques fermés et nous allons parler des différents scénarios qui pourraient être considérés par le conseil d'administration sur les génériques fermés. Est-ce qu'il faut les permettre sans restriction, est-ce qu'il faut les interdire absolument, ou alors – comme le GAG l'a suggéré en 2012 – est-ce qu'il faudrait qu'il y ait une exception pour l'intérêt public ?

Donc il y aura des gens des deux camps et il y aura, j'espère, une interaction avec le public. Donc j'espère qu'il y aura beaucoup de choses qui ressortiront de cette séance, parce qu'il y aura cette expérience des chaînes et vous pourrez voter, au fur et à mesure de la séance pour voir où va le consensus, à gauche, à droite par rapport à ce sujet. Plutôt que d'avoir un questionnaire, c'est un petit comme l'IETF qui organise ces séances de [homing]. Donc j'espère que vous participerez activement lors de la prochaine session.

Merci Maureen de m'avoir donné l'opportunité de présenter cette séance et je passe la parole à ma co-vice-présidente et organisatrice de la séance suivante, Joanna Kulesza.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup Jonathan de m'avoir présenté. Deux minutes, je vais essayer de respecter ce temps. Merci Maureen de nous donner cette opportunité de savoir un petit peu ce qui va se passer au cours des deux journées à venir pour At-Large.

Au départ, nous avons proposé une plénière sur l'utilisation malveillante du DNS, parce que pour l'At-Large c'est un sujet très important. Et c'est un sujet qui prête à controverse, même si, en soit, il ne s'agit pas d'un sujet de politique, mais c'est quelque chose qui ressort très souvent dans les conversations et cela nous dit bien l'importance de la question. Donc nous nous sommes dit qu'il serait bien d'avoir une session sur l'utilisation malveillante du DNS de manière à ce que la communauté de l'ICANN puisse produire une politique synchronisée qui respecte tous les points de vue de la communauté de l'ICANN. Donc en tant que membres de la communauté, lorsque nous sommes confrontés

avec les gouvernements, les utilisateurs finaux, les entreprises, etc., de manière à ce que nous puissions avoir des réponses qui soient complètes et qui fassent le consensus dans la communauté. Donc nous avons proposé cette séance comme plénière intercommunautaire. Mais apparemment il y a une certaine préoccupation par rapport au sujet qui, justement, est très controversé.

Et donc, par rapport à la réunion tout à l'heure, un peu plus tôt et bien, petit à petit nous évoluons et nous allons peut-être en arriver au consensus. Donc nous verrons demain.

Mais l'idée c'est d'avoir une discussion, une table ronde, je ne vais pas vous parler de tout l'ordre du jour, tout est sur le Wiki, les intervenants qui présenteront un petit peu quel est l'état des choses dans leur communauté et qui vous parlerons de l'avenir.

Donc c'est très clair, l'utilisation malveillante du DNS c'est vraiment un problème de consensus de politique. C'est une mesure volontaire, mais à l'At-Large nous devons parler avec les gouvernements, le GAC, et nous savons bien qu'il y a des limites réglementaires par rapport à ce que nous comprenons en termes d'utilisation malveillante du DNS. Il faut prendre en considération la cybercriminalité, etc.

Le GAC, les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement sont les bienvenus, le format est un format de table ronde. Les intervenants qui sont prévus commenceront par quelques déclarations sur leur point de vue sur l'utilisation malveillante du DNS, mais ensuite, si vous avez une opinion que vous souhaitez communiquer et bien vous aurez l'opportunité de nous faire part de ce que vous pensez sur l'utilisation

malveillante du DNS. Et, le débat sera donc guidé par Jonathan et Olivier, les co-présidents du groupe de travail.

C'est tout ce que j'avais à dire, le passe la parole à Andreï qui va nous parler d'ALAC et du SSAC, sa séance.

ANDREÏ KOLESNIKOV :

Oui, bonjour. Je vais vous parler de la séance de demain pendant la semaine de l'At-Large.

Je suis très heureux de vous dire que cette réunion conjointe entre ALAC et SSAC est de retour. Ce sera demain. Nous aurons le plaisir de discuter ensemble de deux documents, le SAC118 en particulier qui est un document avec des recommandations sur l'EPDP phase 2. Il y aura Steve Crocker qui sera présent et qui sera un des intervenants.

Et ensuite nous parlerons du SAC119 et de la révision de la politique de transfert de la GNSO, qui sera présenté par Steve Crocker.

Comme nous le faisons souvent, je pense qu'au début de la réunion nous aurons une activité traditionnelle avec un point sur les activités du SSAC et qui sera présenté par un de nos collègues.

Donc vous êtes les bienvenus. C'est toujours une séance intéressante avec beaucoup de questions par rapport aux documents et aux récentes publications. Il y aura également l'opportunité de poser les questions.

Donc ceci est un petit peu en dehors de la réunion de l'ICANN, mais je pense que ce sera quand même utile, cela nous économisera du temps et en termes de logistique je pense que ce sera tout à fait approprié d'avoir cette séance avant la réunion de l'ICANN.

Par ailleurs, je dois vous dire qu'il y a encore beaucoup d'activités au SSAC et je crois que mes collègues en feront part avec la communauté de l'At-Large.

Un lien vers le Zoom sera publié, je ne l'ai pas encore vu, mais je pense qu'il sera distribué au sein des communautés de l'At-Large et du SSAC.

Voilà, merci beaucoup et ceci étant je vais passer la parole à Sébastien Bachollet qui va nous parler de la responsabilité de l'ICANN.

Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : [Inaudible]. Merci beaucoup Andreï.

Comme pour les autres séances sur les politiques, celle-ci avait été proposée en plénière, et même si ce n'est pas une plénière nous allons malgré tout essayer d'avoir la voix des différents SO et AC, SG, RALO, etc. Il y aura pratiquement tout le monde, je crois.

Donc il s'agit de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN ainsi que des révisions. Il y aura deux parties.

Première partie, trois minutes de présentation des différents intervenants et participants et la deuxième partie discussion entre les participants et les intervenants.

Il y aura une vidéo de 6 minutes qui expliquera les recommandations de l'ATRT3, les discussions du conseil et où nous en sommes.

Nous commencerons par les deux présidents de l'ATRT3 Cheryl Langdon-Orr d'abord. Ensuite il y aura deux membres du conseil d'administration

qui interviendront, Léon Sanchez et le directeur financier et vice-président de la planification – je crois que c’est son titre – et un représentant des SO, AC et SG.

Nous terminerons cette première partie qui durera 1 heure et nous passerons ensuite à 30 minutes de pause. Il y aura ensuite une introduction, les échanges avec les participants, puis la conclusion par Goran Marby, président de l’ICANN et PDG.

Il faut s’inscrire pour cette séance, donc faites-le. Et, comme les autres, ce sera en anglais, en français, en espagnol et en russe. Donc avec l’interprétation.

Et j’espère que nous aurons des personnes qui participeront d’autres parties de l’At-Large. Et l’idée, c’est vraiment d’avoir le point de vue d’autant de personnes que possible.

Vous vous souvenez peut-être qu’il y a à peu près deux mois [inaudible] de l’unité constitutive des utilisateurs commerciaux nous a demandé que faire par rapport à cette révision holistique qui avait été proposée par l’ATRT 3 et c’est donc justement pour cette raison que nous avons organisé cette séance. J’espère qu’elle se passera bien et j’espère que vous aurez l’opportunité de nous rejoindre.

Et maintenant je passe la parole à... Qui est-ce ? Je crois que c’est Eduardo. Eduardo, allez-y, vous avez la parole Eduardo.

EDUARDO DIAZ :

Merci à tous. Nous avons consacré un bon nombre de nuit au travail d’At-Large... Pardon... Voilà.

Ce prochain mercredi 20 octobre, à 20 h UTC, nous aurons une soirée de concours où nous allons utiliser [CAR ROUTE] pour poser entre 20 et 21 questions par rapport à l'ICANN et d'At-Large. L'idée sera de nous amuser et d'apprendre un peu par rapport à l'organisation ICANN, mais également par rapport à l'At-Large.

Ne manquez pas le rendez-vous, ce sera à 20 h UTC, il y aura des prix. Donc je vous invite à venir pour voir quels seront les prix.

Et puis, pour la réunion ICANN 72 nous aurons une soirée de bière [Il y aura Tim] de Seattle de [inaudible] ; il gère l'une des brasseries les plus connues de Seattle, il viendra nous parler des bières, comment elles sont faites, les différents types. Et d'ailleurs, nous vous encourageons tous à acheter 4 types de bières. Je vous donnerai davantage d'information par rapport à ces bières sur le chat plus tard. Et nous allons faire une dégustation. Voilà, ce sera une dégustation de bières et non pas de vin. Ce sera amusant. Et nous vous invitons tous à venir, nombreux également. Ce sera le mercredi 27 octobre. En heure UTC, ce sera le jeudi 28 octobre à 1 h UTC.

Voilà tout ce que j'ai à dire. Nous espérons vous y voir. Merci.

Et la personne suivante est Maureen. Maureen, à vous.

[L'interprète s'excuse, on n'entend pas Maureen.]

DEVAN : Maureen, on ne vous entend pas.

MAUREEN HILYARD :

Merci de me l'avoir dit. J'essayais de ne pas faire trop de bruit, mais je pense que j'ai dépassé la limite.

Alors merci Eduardo. Nous allons voir maintenant la semaine de l'ICANN elle-même.

La première séance que nous avons en cette réunion officielle, ce sera la réunion conjointe ALAC/conseil d'administration. Le conseil d'administration nous a posé deux questions, à savoir l'une qui porte sur la manière dont... En fait ils ont posé les mêmes questions à toute la communauté parce qu'ils veulent savoir comment être plus efficace en tant que conseil d'administration. C'est bien.

La première question était comment, nous à At-Large, croyons-nous que le conseil d'administration, pourrait identifier de manière plus efficace et travailler plus près avec les gouvernements et former les gouvernements vis-à-vis des questions de géopolitique.

La question est très générale, dirais-je. Mais la réponse d'At-Large sera assurée par notre liaison au sein du conseil d'administration, Yrjo Lansipuro, avec Joanna Kulesza qui est l'agent de liaison – entre autres – avec le GAC.

Il y a une combinaison intéressante de suggestions de réponses à cette question du conseil d'administration.

La deuxième question est double. Elle porte sur les avis qu'envoie l'ALAC au conseil d'administration. Tout d'abord il y a la question de savoir si nous souhaiterions apporter davantage d'explications ou de commentaires par rapport à nos avis. Et Alan Greenberg, ancien président de l'ALAC, contribue régulièrement aux avis de l'ALAC au

conseil d'administration et c'est lui qui répondra à cette partie de la question.

Mais la deuxième partie suggère que le conseil d'administration doit être plus efficace dans son travail. Et donc on s'y penche sur le fait de savoir si nous avons d'autres commentaires par rapport au nouveau processus que met au point le conseil d'administration pour traiter les avis qu'on leur envoie. Olivier va donc présenter un petit aperçu de nos discussions avec David Olive au sujet de ce processus.

Voilà donc ce que nous allons répondre à ce sujet.

En général pour les réunions conseil d'administration/ALAC, on nous pose des questions au préalable. Et j'en discutais avec Matt, ce matin et hier soir, et je lui ai indiqué que nous n'avions pas de questions spécifiques à leur poser en ce moment, parce que notre intention serait de tenir une discussion conseil d'administration/ALAC au sujet des deux questions qu'ils nous ont posés, qui sont très importantes. Voilà pour ce qui est de la réunion ALAC/conseil d'administration.

Maintenant je voudrais céder la parole à Yrjo qui est notre agent de liaison au sein du GAC. Et nous avons une réunion importante à venir avec le GAC. Yrjo, parlez-nous-en.

YRJO LANSIPURO :

Merci Maureen. La réunion portera sur trois sujets. À savoir, tout d'abord, la gouvernance de l'ICANN qui comprend ce que disait Maureen à l'instant. La question du travail de toutes les SO et de tous les AC avec les gouvernements. Donc nous allons comparer les différentes approches entre l'ALAC et le GAC.

Deuxièmement il y a l'utilisation malveillante du DNS et au-delà. Il s'agit d'une des nombreuses discussions à ce sujet, mais elle a été proposée par le GAC. Mais la formulation était intéressante, les sites web et les différentes nuisances qui sont en dehors des catégories d'utilisation malveillantes du DNS. Donc nous allons ici fonder les limites de ce que nous entendons par utilisation malveillante du DNS.

Par ailleurs, il y a les processus d'élaboration de politique, PDP, à savoir le SubPro et l'EPDP sur les données d'enregistrement. L'idée dans ce sens est de réfléchir à ce qui a déjà eu lieu et ce que nous avons déjà fait pour défendre ces intérêts publics.

Je vais m'arrêter là et laisser la parole à Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci, vous m'entendez ?

Comme d'habitude, AFRALO tiendra une réunion conjointe AFRALO/AfrICANN. En général, ce sont des séances que nous tenons à chaque réunion de l'ICANN. À cette occasion, les communautés d'AFRALO et AfrICANN, donc toutes les communautés africaines se réunissent pour discuter des questions d'importance dans la portée de l'ICANN.

Cette fois-ci nous allons discuter de sécurité des données. Nous aurons quelques activités avant la réunion qui comprend un webinar sur le sujet de discussion qui sera coordonné par Bram et Tijani.

Nous formons une équipe de rédaction et, en général, nous finissons par rédiger une déclaration au sujet de cette thématique que nous aurons choisie.

Cette fois-ci nous aurons les invités habituels qui vont se joindre à nous, par exemple le PDG de l'ICANN, la présidente de l'ALAC, des membres du conseil d'administration de l'ICANN de notre région, les membres de l'équipe GSe de notre région et des membres de notre communauté.

Notre pratique est de saisir l'occasion également pour rendre hommage à certains des dirigeants de notre région qui sont sortants et aux membres entrants également.

Donc cette séance est mise à profit pour les remercier.

Comme dans le cadre des séances At-Large, la séance sera ouverte à tous ceux qui souhaitent se joindre à nos discussions. La séance sera interprétée en anglais et français.

Donc si vous souhaitez contribuer à l'élaboration de notre déclaration, vous serez les bienvenus. La déclaration sera adressée non seulement au conseil d'administration de l'ICANN mais elle contiendra également des paragraphes concernant les utilisateurs finaux également.

Merci, Maureen, à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci. C'est en fait Judith maintenant par rapport à la réunion hybride.

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, bonjour. Je parlerais des réunions hybrides, mais j'essaie de partager l'écran et on ne voit rien. Donc peut-être si vous pouvez arrêter le partage d'écran ce sera mieux. Voilà, merci.

Je vous parlerai des réunions hybrides. Et nous avons décidé, suite à de très longues discussions par rapport à la question de savoir si la réunion serait hybride ou pas, nous avons créé une équipe consacrée aux réunions, qui se réunit chaque semaine depuis deux mois pour définir un programme. Finalement, nous avons décidé de passer beaucoup de temps à discuter avec trois groupes. D'une part il y a Sandra qui a beaucoup travaillé sur les réunions hybrides, nous avons eu de très bonnes expériences à ce niveau-là. Il y a Bob [inaudible], et [inaudible] elle vient de finir une réunion hybride, et puis [inaudible] du secrétariat de l'IGF.

Comme vous le savez, l'IGF tiendra une réunion hybride pour la première fois et ils ont énormément travaillé à la création d'une bonne ambiance qui fonctionne en mode virtuel et présentiel, parce qu'il y aura beaucoup de personnes. Ils ont créé des applications, ont trouvé différents moyens de travailler ensemble.

Suite à la discussion et à la division en groupe, nous parlerons de la préparation de l'organisation ICANN à la tenue d'une réunion hybride. Cela nous donnera des perspectives de différents groupes. Du GAC, il y aura Nigel Hickson et quelqu'un d'autre qui vont présenter leurs perspectives spécifiques par rapport aux réunions hybrides.

Puis nous allons passer à une discussion générale qui sera modérée par Chris Disspain. Nous y discuterons de différentes questions liées aux réunions hybrides, au fait de savoir si l'ICANN va reprendre les réunions

en personne, ce que cela implique pour l'avenir, les critiques, les outils à utiliser, les outils que veulent les gens, comment mieux participer en personne et à distance. Certains de ces sujets auront déjà été discutés par les présentateurs. Et donc la discussion devrait être très animée.

Nous espérons pouvoir voir quels sont les différents outils que nous pourrions utiliser. Certains de ces outils pourraient être un tableau blanc ou un [inaudible] amélioré, comme l'ont utilisé d'autres SO et AC pour leur réunion générale. Nous espérons pouvoir incorporer certains de ces outils à toutes les réunions et les réunions de nos groupes de travail. Maureen, à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci Judith. Glenn, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter par rapport à cet événement social par rapport à ce qu'Eduardo a dit tout à l'heure ? Non ? Très bien. Ça tombe bien, parce que nous n'avons pas beaucoup de temps, Jonathan n'aura pas beaucoup de temps pour nous dire ce qu'il avait à nous dire.

En une minute je voulais quand même mentionner que lors des deux dernières sessions du programme At-Large 72, nous allons parler de la transition des dirigeants. Ce sera des sessions très courtes. Nous allons donc donner au revoir aux anciens dirigeants et nous allons accueillir les nouveaux. Nous avons dû diviser cette séance en deux. En principe nous faisons la conclusion et la transition en même temps, mais nous avons donc dû séparer ces deux éléments.

Donc il y aura la conclusion en séance, avec des membres du conseil d'administration – président et vice-président – et un nouveau membre

du conseil d'administration de l'ICANN de la communauté de l'At-Large. Il vient de beaucoup de communautés en fait, mais il a beaucoup contribué à la nôtre. Donc nous aurons un débrief également et une discussion sur ce qui se sera passé à l'ICANN72. Et nous parlerons de l'ICANN73 et de l'année 2022.

Donc voilà pour la séance de conclusion. Merci à tous. Je sais que c'était assez long, mais au moins vous aurez une idée de ce qui va se passer, de ce que la communauté fait pour être impliquée. J'apprécie toutes les contributions attribuées à la séance.

Je vais passer ces quelques minutes pour... En fait je vais donner la parole à Jonathan, je suis désolée d'avoir un petit peu pris un petit peu de votre temps.

JONATHAN ZUCK :

Merci Maureen. Est-ce que le personnel pourrait mettre en marche ma vidéo. J'espère que vous me voyez, ça va ?

Donc je ne vais pas rentrer trop dans le détail là-dessus, mais je vais quand même vous parler d'une manière générale et assez rapidement de ces grands points. Donc j'espère que Devan ou quelqu'un d'autre peut mettre un lien dans le chat. C'est quelque chose que je vais lire.

Alors, rapidement, ces grands points c'est simplement pour vous donner une idée de ce que pense l'At-Large par rapport aux différentes questions de politique dont on parlera vraisemblablement durant la réunion. Ça fait un certain temps que je travaille là-dessus, on commence la réunion en disant quels seront les grands sujets pour la réunion à venir, quels seront les points de vue que nous avons, de

manière à ce que lorsque vous rencontrez quelqu'un, au moment de la pause ou par téléphone avec quelqu'un, que vous puissiez savoir un petit peu où nous en sommes.

Et j'espère que ces grands points pourront vous être utiles.

Donc il y a un certain nombre de choses dont nous devons parler. Il y a déjà l'avenir des réunions de l'ICANN, c'est la seule plénière qu'il nous reste pour cette réunion. Il y a un certain nombre de points dont nous allons parler y compris l'importance du programme de remboursement pour ceux qui ont des connexions peu rapides et ceci continuera d'être important à l'avenir, donc je crois que c'est quelque chose qu'il nous faut absolument conserver.

Nous trouvons que le streaming sur You Tube est important, nous aimons beaucoup, surtout pour les personnes qui n'ont pas une bande passante très large, cela leur permet de suivre. Eduardo utilise Face Book également, donc il y a d'autres manières de participer en dehors des réunions Zoom qui demandent une large bande passante. Des outils complémentaires, les salles parallèles de Zoom, les tableaux [Jumboard], Google, etc., davantage de traductions automatiques quand les interprètes ne sont pas disponibles, et d'autres outils qui pourraient être utiles. Nous pensons que les réunions hybrides représentent un risque quand même de discrimination entre ceux qui peuvent se rendre aux réunions et ceux qui ne peuvent pas. Donc je crois qu'il faut absolument participer à cette séance plénière lorsqu'elle aura lieu, de manière à pouvoir vraiment réfléchir à comment améliorer la participation à distance lors des réunions en face à face. Est-ce qu'il faut avoir un écran absolument géant qui montre la personne qui prend la parole, un audio

qui soit amélioré, ce type de questions sera intéressant pour l'At-Large à l'avenir.

Donc cette plénière aura lieu le mercredi 27 octobre, la semaine prochaine. Donc, participez à cette séance, c'est important pour faire partie de la réflexion.

Autre question, la question de l'EPDP et de la conformité au RGPD. Question d'importance. Nous avons demandé au conseil d'administration de rejeter le SSAD. Il me semble que c'est un système beaucoup trop lourd pour des résultats finalement limités. Mais nous recommandons que le conseil accepte les recommandations 2A, un nouveau champ pour tout ce qui est des questions personnes morales, personnes physiques. Même si nous ne sommes pas satisfaits des résultats de la phase 2A, nous ne voulons pas abandonner les concessions que nous avons obtenues de [inaudible]. La protection des consommateurs demeure une priorité de l'At-Large, donc il faudra continuer de le mentionner autant que possible.

Par rapport à l'utilisation malveillante du DNS, donc atténuation avant la nouvelle série. Pour nous ceci continue d'être important, à chaque fois qu'on parle des nouveaux TLD, il est très important d'insister là-dessus.

Les rançons-logiciels, le hameçonnage, ce sont des sujets très importants qui ne vont pas disparaître. Il y a beaucoup de choses qui sont effectuées au sein de la chambre des parties contractantes, au sein de l'institut auquel appartient Maureen, mais nous souhaitons continuer de mettre la pression sur les parties contractantes et sur la conformité de l'ICANN dans ce domaine.

Nous sommes engagés à une éducation des utilisateurs finaux et les RALO ont fait beaucoup dans ce domaine pour justement informer sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous allons continuer dans ce sens.

Il y a beaucoup à accomplir, avec une définition stricte entre ce que Joanna disait, est-ce qu'il faut passer du temps sur cette question de la définition qui est infinie, elle se poursuit, mais accepter une définition très stricte de l'utilisation malveillante du DNS nécessite beaucoup de travail.

Au début, nous nous sommes concentrés sur les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement avec des pourcentages élevés d'enregistrements abusifs, donc c'est un petit peu les mauvais acteurs sur lesquels nous nous concentrons plutôt que sur ceux qui sont nos copains. Et lors de nos réunions, vous savez, où on se retrouve trois fois par an, nous travaillons avec des groupes pour essayer de voir comment, en fait, amener les parties contractantes moins professionnelles dans notre cercle, de manière à ce qu'ils deviennent de bons acteurs.

Il y a plusieurs séances là-dessus, celle de Joanna dont nous avons parlé, la réunion avec le GAC, je pense que ce sera mentionné, et il y a aussi un rapport de la CPH, du groupe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS de la CPH. Donc ce sont les trois séances auxquels je vous encourage à participer.

Encore une fois, j'avance rapidement, donc c'est pas la peine de prendre des notes, vous n'aurez pas le temps.

Alors, les révisions et le modèle multipartite de l'ICANN. L'ALAC se prépare à communiquer sur les différentes priorités des différentes

recommandations reçues au cours des 10 années passées en fait. Et donc nous allons voir comment les mettre en œuvre, que faire en premier ou en dernier, etc. Ceci ressort des recommandations de l'ATR3 et des priorités. Il y a un petit groupe qui y travaille. Le [ccTAT] SSRD et l'ATR3, leurs recommandations sont une priorité pour l'At-Large et les mesures de progrès objectifs sont essentielles et donc il faut absolument quantifier le progrès par rapport à ce qui a été recommandé pour que l'organisation continue d'être redevable en termes de mise en application de ces recommandations.

Il y a également les questions structurelles sur le modèle multipartite. C'est une grosse question. Il faudra un certain temps pour la résoudre ; mais une des recommandations de l'ATR3 c'est une révision holistique qui considèrera de manière plus large le modèle multipartite au sein de l'ICANN.

En ce qui concerne les sessions, il y a une séance partie 1 et 2 sur la transparence et la responsabilité. Donc n'hésitez pas à y participer.

Acceptation universelle, ceci est très important pour la communauté de l'At-Large. C'est l'idée que les sites web et les logiciels doivent être compatibles avec les nouveaux gTLD qui ont été ajoutés pendant la série de 2012 et ceux qui seront ajoutés dans les séries futures. Donc l'acceptation de ces nouveaux TLD, étant donné la longueur des chaînes ou le fait que les caractères ne sont pas des caractères romains, ceci demeure problématique. Donc 80 % des sites web ne sont pas conformes, pas compatibles à l'acceptation universelle. Donc ceci est un problème en termes de crédibilité de l'ICANN. Les nouveaux TLD existent mais on ne peut pas les utiliser parce qu'ils ne sont pas acceptés sur les

sites web ou sur les programmes de courriel. Donc ceci continue d'être important pour l'At-Large. Donc encore une fois nous pensons que les questions d'acceptation universelle doivent être solutionnées avant toute nouvelles série, selon nous.

Procédures ultérieures, nous en avons parlé un petit peu. C'est une conversation qui se poursuit et qui se poursuivra. Nous allons parler des nouvelles séries et comment nous assurer que ce programme est bénéfique pour tous. Voilà pourquoi nous nous focalisons sur le programme des candidats, sur les évaluations prioritaires pour la communauté et sur les IDN.

Nous allons parler des IDN en ce qui concerne notre recherche, notre sondage, parce que la prochaine série doit être plus inclusive.

Nous nous concentrons sur les engagements d'intérêt public des séries précédentes, qu'on appelle maintenant les engagements volontaires des registres pour la série future, mais il faut qu'ils soient utilisés et appliqués par la conformité, sinon cela n'aurait aucun sens.

Donc suivons cette question.

Les génériques fermés, il faut davantage de discussion, il n'y a pas eu de consensus lors du dernier groupe de travail, et même si l'ALAC a pris position par rapport à l'intérêt public, par rapport à cette exception d'intérêt public qui a été proposée par le GAC en 2012, la communauté doit encore travailler sur cette question. Et donc nous le ferons lors de cette prochaine séance.

Le programme des candidats et ses objectifs, donc nous devons de toute évidence nous y concentrer.

Nous avons également proposé un outil de notification pour les demandes de noms géographiques, de manière à ce que les entités souveraines soient informées lorsqu'une région sur laquelle ils ont souveraineté, de manière à ce qu'ils puissent faire objection.

Et nous ne sommes pas d'accord avec les enchères privées. Donc la question c'est de voir comment éviter tout jeu, toute manipulation pendant les prochaines séries.

Alors, révision de la politique de transfert, l'expérience de l'utilisateur final est très importante. Le bureau d'enregistrement perdant doit informer le titulaire de nom de domaine, donc il y a des membres du groupe de travail qui continuent de travailler sur cette question. Et nous devons également nous occuper de la complexité relative au revendeur dans cette question du transfert de noms de domaine. Encore une fois, vous pouvez télécharger davantage d'informations dans le document qui a été publié. Donc ce sera le 26 octobre sur cette politique de transfert.

Voilà, c'est tout pour l'instant Maureen, c'était simplement pour donner un aperçu général et rapide. Peut-être que Devan pourrait mettre le lien de manière à ce que vous puissiez voir le détail. Merci.

J'espère que tout le monde participera à ces séances. Et n'hésitez pas à poser des questions si vous ne savez pas comment vous impliquer dans cette semaine.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Jonathan, je vois que vous avez terminé juste à temps. Mais nous avons une question de Sébastien. Donc je passe la parole à Sébastien pour une rapide intervention avant de terminer. Et, en

attendant, je remercie tout le monde pour votre participation, cette séance a été très intéressante. Nous voyons mieux maintenant comment nous impliquer et participer à cette semaine. Et nous vous encourageons tous à partager votre point de vue, à contribuer au cours des deux semaines à venir, cette semaine de l'At-Large et la semaine prochaine la réunion de l'ICANN.

Je ne vois pas Sébastien, peut-être qu'il a dû partir.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Me voilà, désolé, ce n'est pas que je voulais avoir de conclure cet appel, mais je voulais dire qu'il ne faut pas oublier que l'At-Large a envoyé 5 personnes au NomCom, qui a beaucoup travaillé. Il y a d'ailleurs une personne ici appartenant à ce comité des nominations qui [inaudible] et qui en sortira.

MAUREEN HILYARD : Très bien, d'accord, merci Sébastien. J'y penserai, je n'oublierai pas de le dire. Merci d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui, j'espère que vous profiterez du reste de la réunion de l'ICANN, merci et au revoir.

DEVAN REED : La réunion est maintenant terminée. Merci de nous avoir rejoints et ayez une bonne fin de journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]